

La ‘Awra de la femme
Devant les autres femmes

De quelles femmes s’agit-il ? Des femmes en général ou des femmes musulmanes uniquement ?

Ibn Qoudama a dit :
« Les règles à adopter entre femmes et les règles à adopter entre hommes sont à mettre sur le même piédestal, il n’y a pas de différence entre deux musulmans se trouvant ensemble et entre un musulman et un non musulman se trouvant ensemble ; tout comme il n’y a pas de différence entre deux musulmanes se trouvant ensemble et entre une musulmane et une non musulmane se trouvant ensemble ».[8]

Lorsque **Cheikh Ibn Baz** fut interrogé sur le fait de se voiler devant les non musulmanes, il répondit : *« Non, il n’est pas obligatoire de se voiler devant elles car elles sont comme toutes les femmes et ce en conformité avec la parole la plus tangible des savants ».[9]*

La femme peut-elle allaiter devant les autres femmes ?

A cela, **Cheikh Moqbil** répond :
« Oui, je considère qu’il est permis à la femme d’allaiter devant les autres femmes »[10].

Suite : La ‘Awra de la femme devant son mari

---

[8] *Al Moughni* volume 6 page 562.
[9] *Fatawal Mar-a*, page 82.
[10] Cassette audio, *Fatawal Mar-a*.